

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 353-19**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressés par le projet de règlement 353-19.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉS aux citoyens de la municipalité de Sainte Monique, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que :

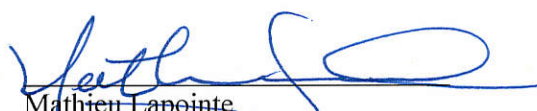
- Lors de la séance ordinaire du 2 juillet 2019, le conseil de la Municipalité de Sainte Monique a adopté le projet de règlement numéro 353-19 visant à modifier le zonage du terrain matriculé 0599-08-8026;
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 24 juillet 2019 à 15h30 à la salle du Conseil municipal. L'objectif de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption;
- Le projet de règlement 353-19 peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à Sainte Monique
Ce 11^e jour de juillet de l'an deux mille dix-neuf (2019).


Mathieu, directeur général

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je, soussigné, Mathieu Lapointe, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été affiché en date du 11 juillet 2019 entre 8.00 et 16.00 heures. En foi de quoi je donne ce certificat à Ste Monique ce onzième jour de juillet 2019.


Mathieu Lapointe
Directeur général et sec trésorier